

Récompenses aux jeunes diplômés de Grisy : inscription et rendez-vous.

 Mairie de Grisy-les-Plâtres



Récompenses aux diplômés 2022

Le village récompense ses diplômés de
l'enseignement secondaire pour leur réussite au
CAP, BEP, BAC(S).
(Jusqu'à 20 ans)

Attestation du diplôme et carte d'identité à
présenter à la mairie avant le 5 janvier 2023.

Les récompenses seront remises en Mairie lors des
vœux du Maire le 8 janvier 2023.



10, Rue Robert Machy – 95810 GRISY LES PLÂTRES.
Tél. 01.34.66.34.98
Horaires d'ouverture au public: Mardi, Jeudi, Vendredi: 8h30 à 12h
Mercredi: 13h à 17h.
www.grisy-les-platres.fr
grisyllesplatres.comdesfetes@gmail.com

La municipalité félicitera et récompensera les jeunes diplômés 2022, jusqu'à 20 ans, de l'enseignement secondaire et professionnel (CAP, BEP, BAC(S)) du village lors des vœux 2023 du maire, le dimanche 08 janvier à partir de 11h00.



Récompenses aux diplômés 2022

Le village récompense ses diplômés de
l'enseignement secondaire pour leur réussite au
CAP, BEP, BAC(S).
(Jusqu'à 20 ans)

Attestation du diplôme et carte d'identité à
présenter à la mairie avant le 5 janvier 2023.

Les récompenses seront remises en Mairie lors des
vœux du Maire le 8 janvier 2023.



10, Rue Robert Machy – 95810 GRISY LES PLÂTRES.
Tél. 01.34.66.34.98

Mairie de Grisy-les-Plâtres
10, rue Robert Machy
95810
Grisy-les-Plâtres
Infos pratiques

Présenter à la mairie la carte d'identité du diplômé et l'attestation du diplôme concerné, avant le jeudi 05 janvier 2023.

Documents

[Affichette d'annonce](#)

Contact

Mairie de Grisy-les-Plâtres : 01 34 66 62 69